Espédaillac

bulletin municipal d'informations n°11 Juin 2013

Le mot des élus

Notre pays compte aujourd'hui plus de 36000 communes qui garantissent une proximité réelle à l'action publique. Mais cette situation a pour conséquence de limiter les capacités d'intervention individuelle des communes.

C'est pour ces raisons que le législateur a mis en place sous des formes diverses les intercommunalités. Notre commune fait aujourd'hui partie de la communauté de communes Vallée et Causse qui est appelée à disparaître du fait qu'elle ne compte pas assez d'habitants.

Se pose donc la question de l'intercommunalité que nous allons intégrer.

Si l'on raisonne en terme de bassin de vie, il est évident que notre commune, de par sa situation géographique, pourrait rejoindre soit Figeac, soit Gramat, soit Labastide-Murat.

Mais à ce jour les incertitudes sont nombreuses.

Existera t-il une communauté Causse Central qui pourrait compter tout ou partie des communautés de communes de Labastide-Murat, Gramat et Padirac ?

Quelle sera la taille de la communauté de Figeac (41, 52 ou 79 communes) ?

Les compétences, la fiscalité qui en découlera, la taille (qui influera nécessairement sur la gouvernance) sont des éléments de toute première importance qui comportent aujourd'hui trop d'inconnues.

C'est pour ces raisons que le Conseil municipal n'a pas souhaité pour le moment se positionner sur le choix de sa future intercommunalité.

Le regroupement des collectivités s'avère nécessaire mais certainement pas au point d'y perdre son âme.

Gérard Magné
Premier-adjoint au maire
Conseiller communautaire

Votre été à Espédaillac

L'oustal

L'oustal ouvrira ses portes le 10 juillet. Il sera ouvert uniquement les après-midi, de 14H à 19H. Une nouvelle stagiaire, Anaïs Gaillardou, étudiante en droit à Toulouse vous accueillera cette année.

Différentes animations *(avec notamment une sortie botanique, des journées murets, restauration du petit patrimoine, une journée fabrication de pain, deux marchés des producteurs....) sont au programme. Venez consulter le détail du calendrier des animations sur le panneau d'affichage devant l'oustal. Vous pourrez découvrir, à compter du 10 juillet,* ***une exposition ayant pour thème « la vie d'autrefois : de la maison aux champs ».***

Le comité des fêtes

13 juillet : repas grillades, soirée dansante.
5 août : cinéma – film « la cage dorée »
8 août : concert avec le groupe WHISKYBABA
30, 31 août et 1er septembre Fête votive : spectacle théâtral, aubades, bal , vide-grenier, tombola, concours de pétanque...

Les estives quercynoises

Concerts les 17 et 18 août à la commanderie.

La bibliothèque

18 juillet à 15H : exposition sur les arts de la rue et le cirque accompagné d'un goûter.

La pétanque

Vendredi 5 juillet : concours nocturne en doublettes.
Samedi 3 août : concours à la mêlée suivi d'un repas.
Samedi 7 septembre : concours doublettes Jeunes et séniors.

Le tennis

Ouvert de 7H à 22H. Pour retirer des cartes s'adresser à
- Suzanne CAVALIE 05-65-40-58-09
- Dominique LASCOUT 05-65-40-54-51
- Claude SCHIRTZINGER 06-07-80-26-23
- Jacques LEROUX 05-65-40-58-21

A votre disposition :
- ***une connexion wifi*** *à la mairie ;*
- ***une table de ping-pong*** *au tennis ;*
- ***des cages de foot amovibles*** *sur le Caussanel .*

Rédacteur : Gérard Magné
Mise en page : Samuel Pons
IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

ESPEDAILLAC

La situation financière de la Commune

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux pour 2013.
Au 31 décembre 2012, la situation financière de la Commune s'avère très saine puisqu'elle dispose d'une réserve financière de 178 595 euros (en réalité 124 578 du fait des engagements pris pour des travaux non réalisés à cette date).
Le taux d'endettement par habitant est nul.

Restauration du parvis de l'église

Grâce au concours financier de la communauté de communes, du Conseil Régional et de la réserve parlementaire de Mr Launay, le parvis de l'église et les escaliers qui permettent d'y accéder vont être réhabilités. A cette occasion, un accès handicapé sera aménagé sur le côté de l'église par la porte existante à côté du cimetière.

L'enfouissement des réseaux

La deuxième tranche de travaux (de la Mairie au bas du Caussanel) va débuter cet automne pour se terminer au printemps 2014. Cette opération, accompagnée financièrement par le Conseil Général, le Conseil Régional (via le parc), le Fédération Départementale de l 'Electricité sera financée pour moitié sur le budget 2013, pour moitié sur le budget 2014.

La réhabilitation de l'assainissement individuel

Comme nous l'avons déjà indiqué, cette opération est sur le point de débuter. Elle nécessite la révision du schéma communal d'assainissement qui fera l'objet d'une enquête publique du 17 juin au 18 juillet. Elle permettra, avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Adour Garonne d'accompagner financièrement à hauteur de 4200€ par installation les personnes qui sont dans l'obligation de mettre en conformité leur installation d'assainissement.

Le lac de la Placerelle

Il va faire l'objet d'une remise en état prise en charge par la communauté de communes.

Les containers à ordures

Les containers situés à l'entrée du chemin de la Malaise et à l'intérieur du bourg, vont faire l'objet de travaux d'insertion (plantations, constructions de murets) également pris en charge par la communauté de communes.

Le Presbytère

La mission confiée à un architecte permet d'envisager l'aménagement de deux logements. En raison du coût important que représente cette opération, la Commune recherche les financements les plus adaptés (subventions, prêts...) Le recours à l'emprunt est notamment envisagé avec l'objectif que l'annuité soit couverte par la location des deux logements.

La sécurité dans la traversée du bourg

Afin d'améliorer la sécurité dans la traversée du bourg et de réduire la vitesse, la Commune a décidé, en liaison avec le service des Routes du conseil Général, d'aménager :

- un plateau ralentisseur devant la salle polyvalente ;
- le carrefour entre la D40 et la D14 à la sortie du bourg. Ce dernier aménagement fait l'objet d'un marquage provisoire afin de tester l'efficacité de cette modification. Si ce test s'avère positif, des aménagements définitifs seront réalisés.

Ces différents travaux sont subventionnés par le fond « amendes de police ».

Le hameau du Pouzarnel

A ce jour, cinq des six lots de la première tranche sont vendus. Une maison est habitée depuis début mai. Trois autres permis sont sur le point d'être délivrés. Dès à présent l'opération s'avère équilibrée sur le plan financier.

Le brûlage des déchets

L'arrête préfectoral du 5 juillet 2012 stipule que tout brûlage de déchets issus de l'entretien des parcs et jardins est interdit entre le 15 juin et le 15 septembre. En dehors de ces dates, seuls les agriculteurs, pépiniéristes et exploitants forestiers sont autorisés à le faire.

L'obligation de débroussaillage autour des habitations

Il est rappelé que les propriétaires ont l'obligation d'entretenir et de débroussailler les terrains situés à proximité des habitations pour notamment des raisons de sécurité (article L322-3 du Code Forestier).

La transhumance

Parti d'Espédaillac le 1er juin, en présence du célèbre acteur et animateur, Gérard Klein, le troupeau d'environ 700 brebis a rejoint le 16 juin la station du Lioran.

A cette occasion, 21 personnes d'Espédaillac avait fait le déplacement vers la station de ski cantalienne.

Un peu de Préhistoire locale Par Olivier Reynal

Il y a plusieurs dizaines de milliers d'années, les hommes fréquentaient déjà nos contrées. Pour preuve une dent humaine qui appartenait ni à Homo Sapiens c'est à dire nous, ni à l'Homme de Neandertal mais à son ancêtre l'Homme de Heidelberg a été trouvée dans l'abri de Pradayrol dans la Braunhie et datée de 335 000 ans ! C'est à dire une des plus anciennes présence humaine attestée dans notre pays.

Depuis quatre ans une équipe animée par Jean-Luc GUADELLI, chercheur au CNRS, Alain TURQ, Conservateur en Chef du Patrimoine et d'autres scientifiques, des étudiants et des amateurs, fouille cette cavité et découvre de nouveaux indices sur le mode de vie de nos lointains prédécesseurs en relation avec leur environnement. Des outils en silex et quartzite et des déchets de taille prouvent le passage de l'Homme de Neandertal il y a environ 40 000 ans sur ce site. A cette époque un autre prédateur, la Hyène des cavernes, rodait dans les parages. Des restes osseux et dentaires d'autres animaux aujourd'hui disparus tels que certaines familles de cerfs, rennes, bisons ou aurochs, chevaux, ours, rhinocéros, loups, panthères et rongeurs sont présents depuis au moins 900 000 ans et parfois associés à des pierres taillées.
Cette cavité est proche d'un affluent d'une très ancienne vallée qui serpentait sur le Causse entre Theminettes et Marcilhac-sur-Célé en passant à l'Est d'Epédaillac et qui ne coule plus depuis un peu plus de 500 000 ans. Le cours d'eau qui l'a creusée s'est peu à peu enfoui dans le calcaire au gré de la formation des pertes aujourd'hui fossiles.
En septembre l'Oustal accueillera notre laboratoire. Vous pourrez voir les objets provenant des fouilles et obtenir des réponses aux questions que vous vous posez sur la Préhistoire, en particulier celle de notre région. Une soirée sera organisée sur ce sujet pour les personnes intéressées.

De gauche à droite : pointe Néandertalienne en silex - phalange de hyène - retouchoir en os (clichés Aletta et Jean-Luc GUADELLI)

Club des ainés ruraux

Faute de bénévoles acceptant de s'impliquer, l'association a été mise en sommeil. Il est encore temps. Manifestez-vous.

Le Triangle noir

Notre Commune a été récompensée à l'occasion du concours des villes et villages étoilés pour ses actions dans le cadre de la protection du ciel nocturne

Le tournage d'un film à Espédaillac

Le 8 mai a été tourné au Mas de l'Artillou et au presbytère, un court métrage « Sauliac » sur le thème du cinéma, sur ses origines probables et ses sources méconnues, avant l'intervention des frères Lumière. Jean-Claude Dreyfus en est l'acteur principal.

Les portes de l'église repeintes

Dans le cadre des journées patrimoine, une équipe de bénévoles a réalisé la peinture à l'ocre des portes de l'église.

Cette page est ouverte à toute personne qui souhaite rédiger un article sur un thème particulier d'ordre historique ou autre (se faire connaître à la mairie)